







Nomad'numérique en mouvement



Vers une **transition énergétique**du territoire



Développement de **l'éducation artistique** et **culturelle**

som' maire











 $04\,|_{\,\text{R\'etrospective}}$

06 Finances

08 Fonds européens

09 | Economie

10 Tourisme

12 | Urbanisme - habitat

14 | Environnement

Développement rural

18 | Culture

 $20\,|_{\text{Enfance et jeunesse}}$

23 | Action sociale



Directeur de la publication : Claude Raynaud - Crédits photos : Communauté de communes Plaine Limagne - Rédaction : Communauté de communes Plaine Limagne Conception : Agence Magma Créa (www.magmacrea.com) - Impression : Europap's - Tirage : 13 000 ex. / ISSN 2646-1757 - Date de parution : janvier 2020



près trois années d'existence, Plaine Limagne affirme ses marques et son identité. Au terme de ce court mandat, les projets avancent, à la suite des études, trop nombreuses, mais nécessaires car les grandes orientations se dessinent et des actions concrètes voient le jour.

Au fil de ce troisième bulletin communautaire, chaque vice-président vous retrace les avancées et les réalisations de ses dossiers dans le champ d'action de ses compétences.

Les projets de la communauté de communes Plaine Limagne sont reconnus et ont obtenu des soutiens financiers dans de nombreux domaines tels que la culture, le numérique, le tourisme, l'économie, l'habitat et l'environnement. Ces financements accordés par l'Europe, l'Etat, la Région ou le Département accroissent notre capacité d'action.

Un travail de partenariat avec les intercommunalités voisines permet de mutualiser et d'être complémentaires pour l'office de tourisme, l'aide à domicile, la future voie verte, « Territoire d'industrie », l'axe Allier. Cette complémentarité apporte de l'efficience et donne de la lisibilité bien au-delà de nos limites territoriales.

En parallèle de cette ouverture vers l'extérieur, l'animation de notre territoire et les services à notre population sont un élément essentiel au bien-vivre. Les communes sont, et doivent rester, l'échelon de proximité et la porte d'entrée administrative de nos habitants. Nous devons travailler à un véritable schéma de mutualisation, apporter de l'expertise dans des domaines de plus en plus pointus et ainsi créer un réseau où tout le monde joue gagnant-gagnant. Un des premiers exemples concrets consiste à proposer à chaque mairie volontaire d'être le premier échelon d'accueil à la population, solution préférable à une Maison France Services unique sur notre territoire.

Sachons être positifs et transformer nos faiblesses en atouts, il y a toujours une place à l'ombre des grands. La cohésion et l'unité nous feront reconnaître et nous rendront incontournables ; la division et les positions dogmatiques nous affaibliront.

En cette fin de mandat, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont bâti les fondements de la communauté de communes et contribué à son fonctionnement, ils ont participé à écrire la première page de Plaine Limagne.

Même avec un peu de retard, que 2020 apporte joie, bonheur et santé à vous et à vos proches.

édito

Claude Raynaud
Président de la Communauté de communes

2019 en images





Tweet de Madame la Préfète, Anne Gaëlle Baudouin-Clerc : "Visite du FAB Limagne de Maringues. Un atelier de fabrication numérique mettant à disposition du public des machines-outils pilotées par un ordinateur pour la réalisation d'objets. Installé dans les locaux communautaires, il est accessible à tous."



Tweet de Mme la Députée Christine Pirès-Beaune : "Direction Maringues pour une visite extraordinaire : le FAB Limagne. un espace à découvrir où tout semble possible avec du personnel accueillant et pro pour vous guider. Entreprises, artisans, associations, particuliers : passez la porte, ça vaut le coup."



Tweet de M. le Sénateur Éric Gold : "Élus et entreprise Seguin Duteriez autour du gîte d'entreprises : réception de l'antenne WIFI pour un débit adapté aux usages actuels et accueil de la société Soares Fragrances nouvellement créée." Deux conventions territoriales ont été signées avec Thiers Dore et Montagne et Plaine Limagne en présence de Franck Riester, ministre de la Culture.



Les enfants de l'accueil de loisirs d'Effiat ont bénéficié du Nomad'numérique. La création de suspensions de Noël a été réalisée uniquement par les enfants accompagnés de l'équipe encadrante de l'accueil et du Fab animateur.





Tweet de M. le Sénateur Éric Gold : "Soutien aux forces vives du territoire avec l'inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Irrmann Papon."



Le projet du multi-accueil est aussi basé sur l'entraide et la coopération qui favorisent les compétences émotionnelles, relationnelles et sociales de l'enfant tout en développant le respect et la tolérance envers les autres.

La sortie nature en juin au parc du Domaine royal de Randan. Cette action permet d'allier le contact réel avec la nature qui est essentiel au développement de l'enfant et une expérience artistique et culturelle avec des contes dans un théâtre de verdure, de la musique et un atelier sur les traces des animaux.





La plasticienne Hélène Hibou, est intervenue au CADA de Bussières-et-Pruns, au RAM et au multi-accueil Plaine Limagne. Les ateliers ont donné lieu à l'exposition «Métissage» au printemps dernier.

Culturellement vôtre!

1) Le fonctionnement



Élu référent : Christian Dessaptlarose Vice-président en charge des finances

n France, les communes se sont toutes rassemblées au sein d'intercommunalités pour décider et organiser ensemble des services à destination des habitants et des entreprises. Ce qui permet de réaliser à plusieurs ce qu'elles ne peuvent pas faire seules et de mutualiser leurs moyens.

Le type d'intercommunalité à laquelle appartient une commune est définie en fonction du nombre d'habitants concernés, de son statut et des compétences qu'elle assure.

Plaine Limagne est une communauté de communes composée de 25 communes avec 21 494 habitants, le seuil obligatoire est de 15 000 habitants. La communauté de communes offre une nouvelle conception de l'administration territoriale en intégrant l'idée de projets là où il n'y avait que de la gestion.

Le département du Puy-de-Dôme dénombre 14 EPCI dont 1 métropole, 2 communautés d'agglomération et 11 communautés de communes.

L'intercommunalité est pilotée par un conseil communautaire composé de représentants des différentes communes. Parmi eux sont désignés un président et un maximum de 15 vice-présidents.

Le nombre de conseillers communautaires par commune dépend du nombre de ses habitants. Chaque commune est représentée au conseil communautaire et aucune ne peut disposer seule de la majorité. Le conseil communautaire ouvert au public se réunit au minimum une fois par trimestre, délibère et vote des projets relevant de ses compétences.

Après les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars, le conseil communautaire Plaine Limagne sera composé de 39 membres et désignera son président ainsi que les vice-présidents en charge des compétences de la collectivité.

L'intercommunalité Plaine Limagne dispose de 4 types de ressources :

- recette fiscale des entreprises,
- recette fiscale des ménages (Taxes Habitation et Taxes Foncières sur le bâti et le non-bâti),
- une dotation globale de fonctionnement de l'Etat,
- des emprunts et des subventions,
- des recettes de services.

La communauté de communes gère un budget principal et quatre budgets annexes (trois pour les zones d'activités et un pour le bâtiment communautaire abritant les services de la trésorerie à Luzillat).

Le budget principal 2019 a été voté lors du conseil communautaire du 28 mars 2019.

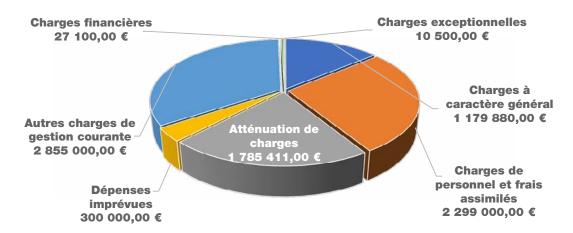
Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019 dans le respect des principes budgétaires que sont l'annualité, l'universalité, l'unité, l'équilibre et la sincérité. Par cet acte, le président, en tant qu'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget principal de la communauté de communes.

- La section de fonctionnement regroupe :
- o toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'établissement (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions),
- o toutes les recettes que la communauté de communes peut recevoir des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes et éventuellement des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer,
- La section d'investissement comporte :
- o en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...),
- o en recettes : les emprunts, les dotations de l'Etat et les subventions des différents financeurs des opérations d'investissements. On y trouve aussi l'autofinancement qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

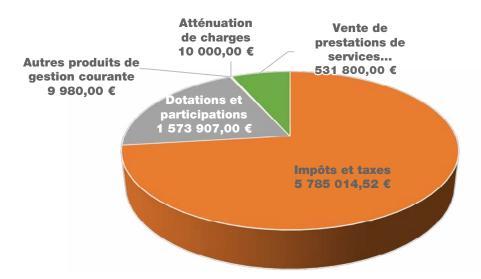
• Section fonctionnement :

Les dépenses réelles 2019 se répartissent ainsi :



• Section fonctionnement (suite):

Les recettes réelles 2019 se répartissent ainsi :



Section d'investissement

Les principaux programmes d'investissement pluriannuels sont :

- → L'aménagement d'un espace Enfance / Jeunesse à Aigueperse pour un montant de 2 610 k€,
- → La provision pour le financement de la ZAC de Julliat Est sur la commune d'Aigueperse pour un montant de 1 291 k€,
- → L'aménagement d'une médiathèque à Randan pour un montant de 2 630 k€,
- → Le Plan local d'urbanisme intercommunal pour un montant de 377 k€,
- → Le développement numérique pour un montant de 100 k€,
- → La voie verte pour un montant de 100 k€.

2) Les compétences

Compétences obligatoires :

- → Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,
- → Actions de développement économique,
- → Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- → Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.

Compétences facultatives :

- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- → Politique du logement et du cadre de vie ,
- → Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré - élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire,
- Action sociale d'intérêt communautaire,
- → Eau,
- → Création et gestion de maisons de services publics et définition des obligations de services publics.

- → Développement économique,
- → Développement touristique,
- → Grand cycle de l'eau (GEMAPI),
- → Politique culturelle et sportive,
- → Numérique.













L'Europe soutient Plaine Limagne

Le programme Leader est un outil européen permettant de soutenir financièrement et d'accompagner des projets locaux privés, associatifs ou publics. LEADER signifie Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale.

Le programme Leader est conduit par une entité appelée Groupe d'Action Locale (GAL). Elle assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme.

Dans un contexte financier contraint, la recherche de financements est une priorité. La communauté de communes Plaine Limagne a sollicité à plusieurs reprises le programme Leader durant l'année 2019.

Ce dispositif a permis le financement de 3 postes d'agents pour une durée d'un an.

Le groupe d'action locale Pays Vichy Auvergne, en charge de la gestion de ces fonds financiers, a validé une participation de 80 % sur chaque dossier.

Développer l'offre culturelle et favoriser son accès à tous

La structuration et la diversification de l'offre culturelle sur le territoire Plaine Limagne permettra de répondre aux attentes des habitants et de développer l'at-

tractivité, l'identité et le rayon-

SAISON LYLTURELLE

nement du territoire, à travers différents axes de travail. Le plan de financement est de $61\,550 \in HT$.

Ces financements européens ont permis de conforter la politique culturelle communautaire, les évènements culturels et de gagner en lisibilité.

Revitalisation des centres-bourgs

L'objectif est de redynamiser les trois centres-bourgs Aigueperse, Maringues et Randan pour fortifier leur rôle de pôles d'équilibre et conforter l'économie présentielle.

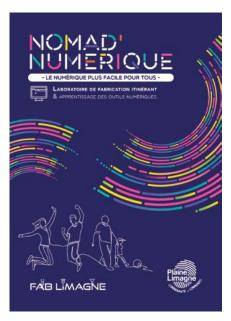
Le plan de financement est de 54 994 € HT. Ces financements européens ont permis de mener à bien un diagnostic sur les commerces actuels, la vacance commerciale et le comportement d'achat des clients (flux de consommation quantitatifs et qualitatifs), et également de fédérer les acteurs locaux pour définir les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Nomad'numérique

L'objectif est de développer d'une part le FAB Limagne, laboratoire de fabrication collaboratif, participatif, intergénérationnel ouvert à tous et, d'autre part, faire du numérique une chance pour tous. La nécessité d'accompagner ceux qui sont en difficulté avec le numérique est primordiale pour garantir l'accès aux droits, l'appropriation des potentialités numériques par tous et le plein exercice de la citoyenneté, tout en préparant la société aux évolutions technologiques de demain.

Nomad'numérique entend aller à la rencontre de tous les publics et porter une attention particulière aux habitants habituellement éloignés de la transition numérique. La devise de ce projet est : découvrir, apprendre, partager avec les nouvelles technologies.

Le plan de financement est de 60 831 € HT.



Balade Gourmande

La balade gourmande est le premier volet d'un travail plus large sur la valorisation du patrimoine et de son appropriation par les habitants, les habitants des agglomérations voisines et les touristes.

Cet évènement est pensé comme un outil innovant pour sensibiliser les habitants à la beauté et la richesse du patrimoine historique, bâti et naturel qui les entoure. Au-delà du patrimoine, la valorisation des produits locaux, agricoles ou artisanaux, complète les éléments identitaires mis en avant qui lieront plus intimement les habitants à leur territoire. Nous voulons favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté.

Le plan de financement est de 24 867 \in HT.









Gîte d'entreprises





Élu référent : Marc Carrias Vice-président en charge de l'attractivité économique

Un nouveau locataire

ordan Soares a créé en 2019 la société Soares Fragrances. Cet habitant du territoire a installé à Randan, dans un atelier du gîte d'entreprises intercommunal, sa première unité de production. Chimiste de formation, spécialisé dans la parfumerie, Jordan Soares travaille à l'extraction de fragrances à partir de fleurs fraîches, notamment la jonquille, le narcisse et la gentiane. Il a développé des techniques respectueuses de la matière première comme de l'environnement.



Aides aux entreprises

a communauté de communes conventionne avec la région pour soutenir les entreprises de son territoire.

Depuis le printemps 2019, Plaine Limagne a mis en place une aide directe aux entreprises de son territoire. Il s'agit d'une subvention à l'investissement qui concerne des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente. Ainsi, les projets d'investissements pour l'installation ou le développement d'une activité peuvent être soutenus à hauteur de 20 % par la région et 10 % par Plaine Limagne.

Une démarche en faveur des 3 principaux centres-bourgs du territoire

Plaine Limagne a initié ce printemps 2019 une démarche de redynamisation des centres-bourgs d'Aigueperse, Maringues et Randan. Cette démarche consiste à mettre en œuvre une série d'actions dans plusieurs domaines (commerce, logement, aménagement urbain...) pouvant

améliorer la qualité de vie et l'attractivité de nos centres-bourgs.

Dans ce cadre, et avec la participation financière des fonds européens Leader, un manager de centres-bourgs a été recruté et un diagnostic commercial réalisé par la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme.

Les élus privilégient une approche globale et participative qui vise à associer les habitants, les commerçants et les artisans à la conception des actions afin d'aboutir à un projet co-construit reflétant la richesse de notre territoire.







Balade gourmande une journée extraordinaire



Élu référent : Marc Carrias Vice-président en charge de l'attractivité économique

Samedi 14 septembre a eu lieu la première balade gourmande Plaine Limagne. Ce fut une journée exceptionnelle sur bien des plans.



a richesse de cette journée était à la fois humaine, patrimoniale, gastronomique, sportive et culturelle. Chaque acteur, chaque participant a vécu une journée unique, ponctuée de beaux et bons moments mémorables. Les bénévoles, les participants, les musiciens, les producteurs, les conteurs : tous sont repartis riches de nouvelles rencontres et de nombreux sourires, de remerciements et de félicitations. Nous voulions que les habitants de notre territoire s'approprient un peu plus leur environnement : objectif atteint puisque plus de 100 bénévoles et plus de 260 habitants du territoire ont participé.

Nous voulions montrer à nos voisins que notre territoire valait le détour : objectif atteint puisque plus de 350 participants venus du reste du Puy-de-Dôme, de l'Allier mais aussi de la Haute-Loire, du Limousin, de la région parisienne ont parcouru nos

chemins et admiré nos paysages, notre patrimoine.

Nous voulions faire découvrir la qualité de produits fabriqués chez nous (ou juste à côté) : objectif atteint, les participants ont dégusté avec gourmandise, en cinq étapes, plus d'une trentaine de produits locaux dont des fromages produits chez nous (chèvre, gaperons...), le pain de nos artisans boulangers, des légumes de nos maraîchers...

Nous voulions induire de nouvelles habitudes d'achat pour encourager les producteurs locaux, les circuits courts et l'économie de proximité : objectif atteint pour plusieurs producteurs et artisans, qui ont gagné de nouveaux clients depuis cette journée-là. Si vous vous demandez qui sont ces producteurs locaux, s'il y en a dans votre village, nous vous invitons à télécharger sur notre site internet le livret qui présente ceux qui ont participé à la balade gourmande. En quelques clics, vous retrouverez noms et coordonnées.



Enfin, nous voulions montrer de quoi le territoire Plaine Limagne est capable : objectif atteint avec 100 % de participants satisfaits, des éloges sur notre territoire, sur l'originalité du concept, la qualité des produits, de l'organisation...

La balade gourmande

en chiffres

3 PARCOURS: 8 18 FT 38 KM

A FAIRE A PIED OU A VELO

1 MENU GOURMAND

EN **5** ÉTAPES, **34** PRODUCTEURS

> 120 BENEVOLES

629
PARTILIPANIS

100%
DE PARTILIPANTS

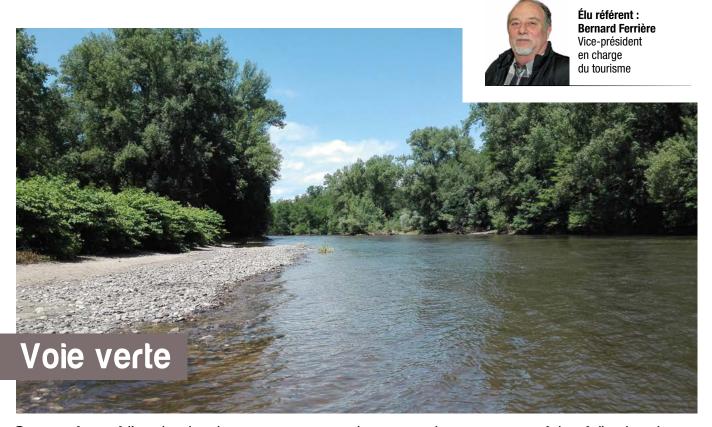
E PARTILIPANTS SATISFAITS

+ DE

3 000 VUES

POUR LA VIDEO
PROMOTIONNELLE





Comme évoqué l'an dernier dans ces pages, tous les partenaires concourent à la réalisation de cet équipement structurant. Voici quelques briques supplémentaires dans la construction de cette voie douce.

Études métropolitaines

Dès sa création en 2013, le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne a mis la rivière Allier au cœur de ses travaux et réflexions qui ont évolué pour s'adapter au contexte. Ainsi, en 2018 et 2019, le pôle a animé et porté deux études exploratoires et innovantes.

La première s'intéresse au positionnement de la rivière Allier comme axe de développement touristique. Résumée sous le titre "Route de l'Allier et mise en réseau des maisons de site", cette démarche a mobilisé les acteurs politiques, techniques et économiques du tourisme, de l'environnement et de l'aménagement territorial. Plaine Limagne a été identifiée comme un territoire intermédiaire et original entre Clermont et Vichy, qui doit miser sur ses atouts agricoles et ses bourgs-centres pour se positionner sur le futur itinéraire cyclable qui reliera les deux agglomérations. La complémentarité entre Joze et Maringues est assurément une carte à jouer pour devenir une étape incontournable sur cette route de l'Allier.

La seconde étude, consacrée à la faisabilité d'un observatoire de la rivière Allier, a permis de mobiliser un partenariat scientifique et technique autour de la rivière. Ces travaux d'experts ont permis de dégager des scénarios

techniques et financiers pour monter progressivement en charge, afin de disposer un jour d'un outil de connaissance partagé et utile de la rivière Allier.

Communication

Le nom de la voie verte porte l'empreinte de l'atout géographique fort qu'est la rivière Allier : elle s'appellera la *Via Allier*. Voici le logo qui l'illustrera :



Tracé

Les premiers kilomètres de voie sont d'ores et déjà réalisés dans le cœur urbain de Vichy communauté. En ce qui concerne le tronçon de Plaine Limagne, c'est-à-dire celui qui reliera St-Yorre à Pont-du-Château, la rive gauche est préférée à la droite pour des raisons de faisabilité technique et de contrainte budgétaire. La voie devrait donc passer par St-Syl-

vestre-Pragoulin, St-Priest-Bramefant, Mons, Limons, Luzillat et Maringues avant de rejoindre Joze, Les Martres-d'Artière puis Pont-du-Château. Les études se poursuivent pour affiner ce tracé.

Tous ensemble

La région Auvergne-Rhône-Alpes pilote et anime un comité d'itinéraire du projet voie verte en bord d'Allier qui réunit les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire, le Grand Clermont, les communautés de communes et d'agglomération limitrophes de la rivière. Dans la partie Puy-de-Dôme, une convention lie officiellement la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme et les communautés de communes et d'agglomération concernées par le tracé, notamment Plaine Limagne. Cet engagement commun, notamment financier, est une force essentielle à la réalisation de la voie verte.

Toutes ces dynamiques se conjuguent pour positionner la rivière Allier comme un levier de développement territorial et touristique de l'Auvergne, voire plus largement du Massif Central.



La communauté de communes poursuit l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH).

Le diagnostic du territoire, adopté en janvier 2019, a permis de dégager les grands enjeux du territoire pour les 10 à 15 années à venir.

Les travaux ont porté, au cours du printemps et de l'été, sur la formalisation des enjeux dans un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Plaine Limagne.

Ce projet s'articule autour de trois axes et dix orientations :

- → I. Affirmer un territoire d'accueil, vivant et solidaire
 - 1. Poursuivre un développement démographique équilibré et répondre aux différents besoins d'habitat

- 2. Faire évoluer les équipements et services publics pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures
- 3. Développer les mobilités de demain
- → II. Valoriser un cadre de vie de qualité
 - 1. Maintenir la lisibilité et la qualité des paysages
 - 2. Préserver et améliorer le fonctionnement écologique du territoire
 - 3. Modérer la consommation d'espaces et d'énergie
 - 4. Porter un projet protégeant la ressource en eau, la population et les biens
- → III. Conforter l'économie et l'emploi local
 1. Accompagner le développement des activités agricoles

- 2. Accueillir et assurer le développement des entreprises/ commerces
- 3. Développer une activité touristique et de loisirs valorisant les atouts du territoire

Un débat sur les orientations du PADD s'est tenu en conseil communautaire le 24 septembre 2019 puis dans les conseils municipaux au long du quatrième trimestre.

C'est à partir de ces orientations que sera défini le règlement du PLUiH et ses éléments graphiques, les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que le programme d'orientations et d'actions relatif à l'habitat.

Les documents communaux en cours...

En parallèle de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la communauté de communes, en accord avec les communes concernées, poursuit la révision de plans locaux d'urbanismes (PLU) communaux ou élabore des modifications simplifiées de PLU.

PLU d'Artonne

En parallèle de l'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) d'Artonne (déléguée à la commune), le projet de PLU a été arrêté en conseil communautaire le 2 juillet 2019.

Après retour des avis des personnes publiques associées, le projet a été soumis à enquête publique du 2 décembre 2019 au 4 janvier 2020. Les avis émis seront étudiés afin d'aboutir à un PLU et un PVAP approuvés en février 2020.

PLU d'Aubiat, Luzillat et Thuret Ces trois PLU ont fait l'objet de modifications simplifiées qui sont en vigueur depuis le printemps 2019.



La communauté de communes a intégré le programme d'intérêt général porté par le département du Puy-de-Dôme, aux côtés de l'État et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

insi, dans le cadre du programme Habiter mieux "Sérénité", les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs éligibles pourront être accompagnés dans les travaux importants, l'amélioration de l'efficacité énergétique et/ou l'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie et au vieillissement (installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche...):

- une aide financière de l'ANAH (de 35 à 50 % du montant HT des travaux selon les revenus),
- une aide complémentaire de la communauté de communes Plaine Limagne (de 500 € pour l'efficacité énergétique et 500 € pour l'adaptation du logement).

Une équipe opérationnelle du service habitat et énergie du département du Puy-de-Dôme (chargé d'opération, technicien thermicien, ergothérapeute, conseillère en économie sociale et familiale) se déplace gratuitement au domicile des usagers pour les accompagner pendant toute la durée de leur projet.

Pour plus de renseignements, contacter l'ADIL 63 au 04 73 42 30 70.

Conditions de ressources Agence nationale de l'habitat (valeurs janvier 2019)

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	PLAFOND DE RESSOURCES	
	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	14 879 €	19 074 €
2	21 760 €	27 896 €
3	26 170 €	33 547 €
4	30 572 €	39 192 €
5	34 993 €	44 860 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €



laine Limagne a adopté son projet de PCAET et attend l'avis des partenaires (Etat, autorité environnementale, région AuRA). Le projet et les avis reçus seront soumis à la consultation du public au cours du premier trimestre 2020 avant son adoption définitive et sa mise en œuvre à la fin du premier semestre 2020.

Pour rappel, le PCAET est un outil de planification de la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire et aborde 6 volets :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- augmenter la séquestration de gaz à effet de serre,
- réduire la consommation énergétique finale.
- augmenter la production des énergies renouvelables,
- améliorer la qualité de l'air,
- adapter le territoire aux effets du changement climatique (vulnérabilité).

Le projet de Plaine Limagne s'articule autour de 5 axes :

- l'exemplarité de la collectivité,
- l'amélioration du bâti et de la planification urbaine.
- le développement de nouvelles formes de mobilités,

• l'adaptation au changement climatique.

Le programme est composé de 25 actions qui seront mises en œuvre dans les six années du plan. Ces actions interviennent sur diverses problématiques : l'exemplarité des collectivités (déchets, mobilité, isolation des bâtiments. énergies renouvelables...), l'étude de potentiel de réseaux de chaleur, les déplacements domicile/travail et les espaces de travail partagé, le développement des circuits courts et de proximité, l'accompagnement d'une agriculture moins carbonée, la valorisation des haies...

A travers ce programme, l'objectif de Plaine Limagne est d'élargir autant que possible les axes d'intervention et les acteurs investis dans la transition énergétique.

Organicité

Plaine Limagne et le Syndicat du Bois de l'Aumône se sont engagés dans le programme Organicité proposé par le Valtom, syndicat de traitement des déchets. Un diagnostic a été réalisé afin de repérer les sources de biodéchets valorisables pour favoriser le jardinage au naturel, le compostage et la réduction du gaspillage alimentaire.

Un programme d'actions sera rédigé et mis en œuvre avec pour objectifs de :

- réduire le gaspillage alimentaire de 20 à 40 % en restauration collective, permettant de faire aussi des économies, 39 kg par an et par habitant de déchets organiques se retrouvent dans la poubelle des déchets non recyclables à l'échelle du SBA (soit 26 %). Ces déchets sont transportés jusqu'à Clermont-Ferrand pour être enfouis, alors qu'ils pourraient être traités localement en compostage,
- développer le compostage partagé sur tout le département : le gaspillage alimentaire s'élève à 150 kg/an et par habitant en France sur toute la chaîne de production,
- utiliser le broyat des branches et autres végétaux directement dans le jardin et ainsi éviter les allers-retours en déchèterie... Le brûlage des déchets verts est strictement interdit et dangereux pour la santé : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km (ADEME).



Un projet de contrat territorial pour la Morge, le Buron et la Merlaude

laine Limagne travaille de concert avec les intercommunalités voisines de Riom Limagne et Volcans, Combrailles Sioule et Morge et Vichy communauté pour l'élaboration d'un contrat territorial milieux aquatiques (CTMA). Il s'agit d'un outil de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour financer les actions concourant à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau tel que prévu par la directive cadre européenne.

Plusieurs études sont en cours et doivent permettre de définir le programme d'actions qui sera mis en œuvre sur une période de six années : diagnostic hydromorphologique de certains cours d'eau, diagnostic agricole et environnemental, étude de renaturation de quelques tronçons de cours d'eau, accompagnement des propriétaires de seuils ayant une obligation de continuité écologique.

L'objectif est de proposer au premier trimestre 2020 un programme d'actions à l'Agence de l'eau et de déposer une déclaration d'intérêt général auprès des services de l'Etat. Les premières actions seront lancées en 2021.

Des actions concrètes pour améliorer la qualité de nos cours d'eau

'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau recouvre plusieurs domaines dans lesquels des actions seront menées : restauration de la continuité écologique (continuité piscicole et sédimentaire, par l'effacement de barrages n'ayant plus d'usage ou l'aménagement de passes à poissons), renaturation de cours d'eau sur des tronçons fortement rectifiés (création d'habitats piscicoles, d'îlots...), plantations (ripisylve) et protection des berges, mise en défens des berges et systèmes d'abreuvements, suivi de la qualité et de la quantité de l'eau.

Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé par les services de l'agglomération sur ce cours d'eau partagé.

Les ruisseaux de l'Andelot et de la Toulaine sont intégrés dans le bassin versant de la Sioule. La communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne projette de porter un contrat territorial auquel Plaine Limagne se rattachera.

La rivière Allier est déià incluse dans le périmètre du CTMA Val d'Allier alluvial porté par l'Etablissement public Loire.

Enfin, un projet de CTMA est en cours de préparation pour le bassin de la Dore, porté par le syndicat mixte du PNR Livradois-Forez. A terme, tout le périmètre de Plaine Limagne sera couvert par un contrat territorial milieux aquatiques.

Inventaire des zones humides

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, la communauté de communes se doit de concourir à la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Cependant, les zones humides n'ont jamais fait l'objet d'un recensement et sont mal connues aujourd'hui. C'est pourquoi, la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) "Allier aval" a lancé une étude d'inventaire des zones humides. Le périmètre du SAGE étudié a été décomposé par tranches qui seront analysées sur plusieurs années. Plaine Limagne est concernée en 2020 pour les versants de la Merlaude (Lausson) et du Germinel. Seront concernés ensuite le bassin de la Morge (2021), de l'Andelot (2022) et du Buron (2023, en phase optionnelle).

FAB LIMAGNE



Élu référent : Robert Imbaud Vice-président en charge du développement rural

1) Avec le FAB Limagne, une porte ouverte sur l'innovation

a fabrication numérique est plus qu'un moyen de construire un objet ∎adapté et adaptable, c'est aussi un outil pour faire grandir les communautés et les personnes qui le composent.

Le FAB Limagne prend tout son sens. On dénombre plus de 50 adhérents ; particuliers, étudiants, associations, entreprises...

De nombreuses formations sur les équipements tels que la découpe laser, l'imprimante 3D ou bien l'imprimante vinyle et bien d'autres encore sont trans-

s'implante dans le secteur de l'éducation. En effet, des écoles, les accueils de loisirs

du territoire, s'appuient sur le FAB Limagne pour leur projet éducatif. Les enseignants, les animateurs, les enfants, les makers accompagnés de l'équipe du FAB Limagne favorisent cette synergie de l'innovation, de la collaboration, d'échange... C'est dans cet axe que la collectivité veut poursuivre. Merci à tous les acteurs qui font vivre ce lieu innovateur. Nous comptons sur vous pour l'année 2020.

Infos pratiques: 09 72 66 38 95 fablimagne@plainelimagne.fr Besoin d'information, envie de curiosité et suivre l'actualité sur www.fablimagne.fr



2) Le Nomad'numérique, une extension au numérique

Plaine Limagne accompagné d'un financement à la hauteur de 80 % par le Leader se lance dans un équipement mobile qui a pour objectif d'apporter le numérique au plus près de ses usagers. Avec le Nomad'numérique, 2 axes sont privilégiés :

- "La rencontre des savoirs" : c'est une partie du FAB Limagne mobile afin de faire découvrir ses nouvelles technologies et toutes les possibilités offertes par cet outil.
- "La médiation numérique" : c'est un accompagnement individuel ou collectif dans vos démarches dématérialisées et accessibles à tous les usagers afin de lutter contre la fracture numérique.

Les rencontres des savoirs se mobilisent auprès des écoles, des accueils de loisirs mais également auprès de tous les usagers qui auront la possibilité de poursuivre leur projet au sein du FAB Limagne.

Les médiations numériques se font sous prise de rendez-vous individuel ou auprès des permanences pour un accompagnement dans toutes vos démarches administratives.

Ce nouveau service propose également des ateliers collectifs itinérants sur le territoire communautaire autant dans le domaine des rencontres des savoirs que dans la médiation numérique.





Plaine Limagne mise sur le mix technologique pour offrir le Très Haut Débit

Aujourd'hui, nous devons établir un constat: les habitants, les entreprises des communes rurales ont souvent un mauvais accès internet qui est un frein au développement économique et à l'installation de population. Les élus ont décidé d'agir dans ce domaine qui est devenu une priorité sur le territoire. Plaine Limagne détient la compétence numérique depuis le 1/01/2019 et souhaite travailler à l'aménagement numérique du territoire car seule la commune de Maringues sera fibrée cette année. Pour les 24 autres communes, le terme est fixé à 2022, des zones resteront blanches. Les élus se sont donc saisis de la problématique et ont souhaité mener une expérimentation. La collectivité a installé une antenne de technologie THD Wifi max sur le bâtiment communautaire du gîte d'entreprises de Randan de Lhérat qui permet de recevoir le THD par Wifi. Cette technologie hertzienne est une solution alternative à la fibre pour que les utilisateurs bénéficient d'un débit de 30 m/bs symétrique.

Des centres urbains bien équipés dans le domaine culturel et engagés dans des saisons culturelles attractives, l'accès à la culture pour les résidents de Plaine Limagne demande un effort plus important du fait de l'éloignement. C'est pourquoi la culture pour la communauté de communes Plaine Limagne est un enjeu et une priorité, notamment pour nos jeunes.



Élu référent Stéphane Chabanon Vice-président en charge de la culture

L'éducation artistique et culturelle de Plaine Limagne à l'honneur...



Plus de la moitié des dépenses culturelles consacrée au soutien des associations

Les associations, acteurs essentiels de la vie locale, sont soutenues par la communauté de communes à travers différents dispositifs : le soutien aux manifestations d'envergure et la publication des manifestations culturelles et sportives dans le livret de la saison culturelle.

Depuis 2019, la communauté de communes Plaine Limagne aide aussi financièrement les associations culturelles et sportives pour la formation des jeunes.

Retrouvez l'ensemble des dispositifs de soutien ainsi que toute la programmation culturelle sur

www.plainelimagne.com

e service culture de la communauté de communes Plaine Limagne était à l'honneur le 8 juillet 2019 avec la visite du ministre de la Culture, Franck Riester, au musée de la Céramique de Lezoux.

Après avoir présenté les caractéristiques et enjeux culturels du territoire communautaire, Claude Raynaud, président de la communauté de communes Plaine Limagne, a signé, aux côtés du président du conseil départemental du Puy-de-Dôme Jean-Yves Gouttebel, du ministre de la Culture Franck Riester, de la préfète Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, du recteur d'académie de Clermont-Ferrand, Benoit Delaunay, du vice-président de Thiers Dore et Montagne, Pierre Roze, la convention territoriale de développement des arts et de la culture pour le territoire Plaine Limagne.

Cette convention concrétise l'engagement des différents partenaires en faveur de l'accès de tous à la culture. Elle permet d'ouvrir un autre champ des possibles, celui de la création sous toutes ses formes. Plusieurs projets seront à l'honneur en 2019-2020 : la citoyenneté, l'intergénérationnel, le FAB Limagne, l'éveil musical des touts petits, le cirque, le Hip-hop et l'abécédaire avec pour la première fois l'accueil de trois artistes en résidence : l'illustratrice Fabienne Cinquin, le danseur chorégraphe Olivier Lefrançois et le plasticien Pierre Jourde. Toutes les résidences sont à destination des

Toutes les résidences sont à destination des scolaires, de la Maison familiale et rurale de Thuret, du Centre d'accueil de demandeurs d'asile, des EHPAD, des services enfance-jeunesse et du public.





Une école de musique qui participe au développement culturel de son territoire

iée par une convention d'objectifs jusqu'en 2021, la communauté de communes Plaine Limagne soutient, aux côtés du Département du Puy-de-Dôme, l'école de musique Plaine Limagne Aigueperse-Maringues-Randan qui assure un enseignement de qualité et de proximité (versement d'un montant forfaitaire de 300 € par élève habitant le territoire et participation à la mise en place des quotients familiaux pour garantir l'accès à toutes les familles).

Les 200 élèves suivent le parcours d'enseignement établi par la confédération musicale de France et les cours sont dispensés par des professeurs qualifiés. Le parc d'instruments est varié : clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba, batterie, percussion, piano, guitare et accordéon.

Par la sensibilisation des élèves, de leurs familles, des interventions en milieu scolaire et une participation active de l'école de musique à la vie locale, l'association participe au développement culturel de Plaine Limagne.

Les dates et lieux de toutes les manifestations sont disponibles sur le site de l'association www.musiquelimagne.fr



La médiathèque d'Aigueperse

Médiations culturelles et numériques à la médiathèque communautaire

'année 2019 a été marquée par des moments forts tels que le spectacle hommage à Georges Brassens de la Cie Ugomina, les balades contées de Bambin Bouquine dans le jardin de l'Ehpad en transversalité avec le Relais assistants maternels (RAM), le multi-accueil et en partenariat avec le collège Diderot et les services de l'Ehpad.

En fin d'année, le concours "Drôles de lettres" a permis à nos jeunes lecteurs de laisser libre cours à leur créativité et leur imagination; leurs œuvres ont mérité toute

Atelier numérique autour de l'abécédaire

t et les o r bles de o eurs de s et leur o

leur place aux côtés de celles des artistes dans la salle d'exposition de la Maison Nord Limagne pour l'expo "Abécédaire".

95 animations (lectures, spectacles, ateliers...) ont été proposées sur le territoire avec différents partenaires en 2019.

En 2020, les ateliers "Généalogie" continuent chaque 3° jeudi du mois de 17h à 18h30. Pour rester dans la thématique de la famille, nous accueillerons le 7 mars "Famille Cosmos", un spectacle de chansons avec de vrais morceaux de théâtre à l'intérieur.

Signature d'un Contrat Territoire Lecture

Afin d'accompagner la population dans la diversité de ses pratiques culturelles et de renforcer l'égalité territoriale d'accès à la culture et à l'information, un Contrat Territoire Lecture, pour la période 2018/2020, a été signé avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce contrat a pour but d'amorcer la réorganisation et l'harmonisation de la lecture publique sur le territoire de la communauté de communes Plaine Limagne. Afin de satisfaire au mieux les attentes et besoins du public, sont ainsi envisagés la mise en œuvre d'un réseau collaboratif des bibliothèques communautaire/communales et des points lecture du territoire, le développement des usages numériques et la création d'une médiathèque intercommunale à Randan.

Numérique

Le Contrat Territoire Lecture, signé avec la DRAC en 2018, vise le développement des usages numériques et a permis l'acquisition d'un tableau numérique, d'un appareil photo, de tablettes dont une en accès libre dans la médiathèque. D'autres acquisitions vont se poursuivre l'année prochaine : liseuses et mini consoles de jeu en prêt.



Multi-accueil Graines de soleil:



Élu référent
Didier Chassain
Vice-président
en charge de
l'enfance-jeunesse
et de l'action sociale

Une forte dose de convictions, quelques gouttes d'imagination et l'équipe s'est animée autour de projets écoresponsables

De l'air!

Les enfants passent beaucoup de temps à l'intérieur, la qualité de l'air qu'ils y respirent doit être la meilleure possible. Alors même en hiver, on aère! Les produits d'entretien naturels sont désormais privilégiés pour nettoyer sans polluer.



À votre santé!

L'équipe a fait le choix de privilégier des matières écologiques : mobilier et matériel en bois massif, vaisselle en verre ou en porcelaine ; même les couches lavables font leur apparition.



Et la pédagogie dans tout ça ?

Un enfant qui n'est pas suffisamment en contact avec la nature ne peut s'épanouir pleinement.

Les espaces extérieurs du multiaccueil sont en accès libre, sécurisés, pour que l'enfant "se remette au vert" quand il en a besoin et soit au contact des éléments naturels : jardin floral, aromatique et gourmand, espaces de terre végétale, herbe et sable pour la manipulation et l'expérimentation, car oui, chez les Graines de soleil, l'enfant peut se salir!

Relais assistants maternels:

Partir oui, mais en formation...!

Le Relais a recueilli la parole de celles qui ont tenté l'aventure! Après 120 h de formation initiale, les assistants maternels peuvent bénéficier de la formation continue à travers le plan de développement des compétences ou en utilisant le compte personnel de formation (CPF).

Véritables outils de développement des compétences, ces formations peuvent avoir lieu pendant ou hors temps d'accueil, en semaine ou les samedis et même à distance, grâce à la e-formation.

Valérie, Florence, Stéphanie, Charlotte, Delphine, Chantal, inscrites à la formation "L'éveil de l'enfant" en mars 2019 à Maringues, quelle a été votre motivation?

Nous connaissons le nom des grands courants pédagogiques mais nous avions besoin d'en approfondir la pratique. Cette session nous a donné envie de poursuivre avec le thème "Accompagner le développement naturel du nourrisson". Florence, Véronique, Séverine, Christine, Isabelle, vous avez choisi le stage "Sauveteur Secouriste du travail". Vous aviez déjà le PSC1, que vous a apporté cette formation?

Elle est plus complète et mieux adaptée à notre métier, notamment sur la prévention des accidents domestiques.

Le stage SST

En conclusion, la formation des assistants maternels est un pari gagnant-gagnant entre l'assistante maternelle et les familles, qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances pour consolider ses savoirs et améliorer ses pratiques, mais aussi d'échanger entre collègues et de valoriser son travail.



Les accueils de loisirs

Une nouvelle organisation en multi-sites depuis janvier 2019 pour les enfants et les jeunes de 3 à 15 ans

Les projets 2020 s'articuleront plus spécifiquement sur la découverte du patrimoine naturel et architectural.





"VIVRE ENSEMBLE"

En partenariat avec les services culture, FAB Limagne et médiathèque, des projets se sont construits au fil des rencontres intergénérationnels, avec des animations dans tous les EHPAD du territoire, artistiques avec des artistes reconnus, et éducatifs avec des journées passerelles pour les 9/10 ans au pôle ados.

2019



Les jeunes ont créé leur propre logo et sont venus le présenter au siège de la communauté de communes.

Des activités d'une grande richesse ont été proposées aux jeunes, pour faire de ces moments de loisirs, des instants de plaisir : animation d'un projet vidéo, découverte du territoire et du monde urbain, ateliers créatifs.

Le séjour multi-activités de juillet a réuni 32 jeunes à l'espace "Volcan" de Saint Genès Champanelle : veillée, paddle, rando, et bien plus encore!

2020

Cet hiver, les jeunes feront du ski : séjour à Saint Front (43) du 24 au 28 février ;

Au printemps : semaine découverte hip hop et graff...

Et toujours un séjour multi-activités en été.

L'équipe du pôle ados a rejoint le dispositif "promeneur du net" pour maintenir le lien avec les jeunes via les réseaux sociaux, être à leur écoute et les informer, ainsi que leurs familles, sur les actions du pôle ados.



Des soirées et des journées thématiques seront proposées les vendredis et les samedis.

LE PORTAIL FAMILLES : UN NOUVEL OUTIL NUMÉRIQUE DÉDIÉ AUX FAMILLES.

Depuis le 23 septembre 2019, les inscriptions pour les accueils de loisirs se font sur le portail familles : ccpl.portail-familles.net

Les nouvelles familles doivent prendre contact avec un directeur pour la création du compte.

Prochainement, les actualités, les programmes et toutes les infos seront disponibles sur cet espace.





ifférents services à l'attention de la petite enfance et de la jeunesse sont actuellement organisés à l'échelle de la communauté de communes Plaine Limagne, qui souhaite au travers de ce programme rassembler sur un même site : le multi-accueil "Graines de Soleil" (16 places), le Relais Assistants Maternels, l'accueil de loisirs sans hébergement (96 jeunes de 3 à 11 ans), des locaux communautaires (une salle de réunion et les locaux permettant le fonctionnement des différentes activités).

Avec l'implication des responsables des services concernés, le fonctionnement envisagé et les nombreuses mutualisations possibles ont donné un programme attractif qui devrait mettre en valeur le site de l'ancienne école maternelle d'Aigueperse, au cœur du centre-bourg.

Si le site présente de nombreux avantages, de

par son interaction avec le centre ancien et son environnement immédiat - le cœur de ville et la proximité des équipements et des services - le cabinet d'architecte retenu, Périchon-Jalicon, devra aussi prendre en compte au mieux les sensibilités du site aux enjeux patrimoniaux forts. Estimation prévisionnelle des travaux (pour un projet de 1 145 m² de surface utile environ): 1800 000 € HT.

La Convention territoriale Globale (CTG): plus qu'un projet enfance-jeunesse, un projet sociétal

La signature de cette convention entre la CAF du Puy-de-Dôme et la communauté de communes Plaine Limagne, affirme la volonté politique de construire un projet dynamique répondant aux besoins de la population.

Outre les champs d'intervention habituels, tels que l'enfance et la jeunesse, ce partenariat donne la possibilité aux territoires de les élargir à différents domaines comme la vie sociale ou l'accès aux droits.

La communauté de communes Plaine Limagne, avec l'appui de la CAF et des partenaires, a fait le choix du soutien à la parentalité. Des actions et des projets en ce sens seront mis en œuvre au sein du territoire au cours de l'année 2020.

Un Projet Éducatif Local (PEL) pour les enfants et les jeunes du territoire

ierre angulaire de la mise en œuvre de la CTG, le projet éducatif est plus qu'un simple document. Il fixe le cadre de la politique enfance-jeunesse et assure une vision partagée de l'éducation des enfants et des jeunes.

Il a l'ambition de construire un parcours éducatif offrant une chance à tous les enfants de devenir des citoyens autonomes, impliqués et responsables.

S'appuyant sur les bases de la pédagogie active, qui défend le principe d'une participation des individus à leur propre formation, l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global des enfants. Pour cela, il faut partir des centres d'intérêt de l'enfant et s'efforcer de susciter son esprit d'exploration et de coopération. Les projets pédagogiques des lieux d'accueil des enfants et des jeunes du



territoire doivent proposer pour cela des activités librement choisies par les enfants et les jeunes, favorisant leur esprit d'initiative, l'expérimentation et la découverte de leur capacité et de leur environnement.

"La plus parfaite éducation consiste à habituer le disciple à se passer de maître."

Citation de Robert Sabatier, artiste, écrivain, poète.



Élu référent Didier Chassain Vice-président en charge de l'enfance-jeunesse et de l'action sociale

La compétence Action sociale regroupe plusieurs services ou dispositifs qui ont connu et vont connaître d'importantes évolutions dans un avenir proche. Le maintien et la qualité du service pour l'usager sont toujours prioritaires pour les élus communautaires.

Maintien des personnes âgées et dépendantes à domicile

our aider les personnes âgées à vivre le plus longtemps possible chez elles, la communauté de communes exerce la compétence Maintien à domicile et participe financièrement dans le fonctionnement de l'aide à domicile. Les autres volets du maintien à domicile (portage de repas, jardinage, télésurveillance...) restent de la compétence des communes. Tour d'horizon des services existants sur le territoire communautaire...

Carte des communes

Pour les communes

1 rue Jean Ferrat - 63720 Ennezat
Tél. 04 73 63 81 34

Mail : contact@cias.rlv.eu

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h à 17h30 Permanences le jeudi matin à partir de 9h15 à la Maison Nord Limagne à Aigueperse Pour les communes

Syndicat Intercommunal de Puy Guillaume 7 Place Francisque Dassaud - 63290 Puy-Guillaume Tél. 04 73 94 16 21

Mail: contact@siad-puy-guillaume.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

A noter pour 2020 : après le SIAD Riom-Limagne, le SIAD de Puy-Guillaume va également connaître une dissolution. L'activité du service devrait être reprise par le CIAS Thiers Dore et Montagne.

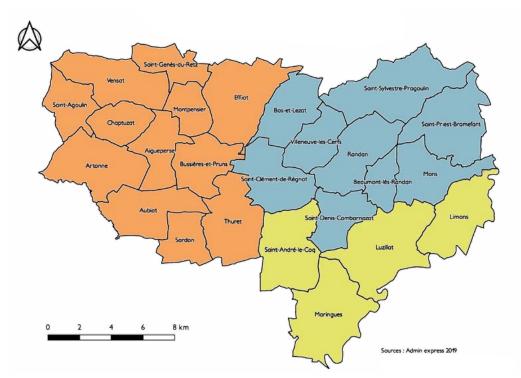
Pour les communes

Syndicat intercommunal d'Aide et de Soins à Domicile (SIASD) de Lezoux

29 Bis avenue de Verdun - 63190 Lezoux Tél. 04 73 73 18 86

Mail: siad.lezoux@orange.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h - permanence téléphonique le mercredi après-midi.





Le nouveau service Transport Plaine Limagne

Plaine Limagne 06 70 51 84 85

Début septembre 2019, un nouveau service de transport a été mis en place sur le territoire Plaine Limagne.

Jeunes, adultes, seniors, personnes à mobilité réduite, avec ou sans moyen de locomotion, peuvent désormais se déplacer en toute facilité sur l'ensemble du territoire Plaine Limagne.

Ce service de proximité est accessible à tous les habitants de Plaine Limagne pour répondre à tous les besoins de déplacement : rendezvous médicaux, permanences d'organismes (Assistantes sociales, Mission locale, PMI.....) Fab Limagne, Médiation numérique, Maison de services au public (MSAP Randan), autoécole, courses, marchés, sorties, arrêt de bus ou gare...

Les transports sont assurés du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h. La prise en charge est assurée du domicile à la destination, uniquement sur le territoire communautaire par 3 sociétés de taxis (Trans GV de Gannat, SARL T2MT d'Ennezat, ALLO TAXI SÉVERINE de Villeneuve-les-Cerfs).

L'inscription au service Transport Plaine Limagne est gratuite et obligatoire avant toute réservation. Le trajet est payant et ne fonctionne que sur réservation, en téléphonant au Service Transport Plaine Limagne -06 70 51 84 85, de 8h30 à 11 h du lundi au vendredi.

Le dossier d'inscription est disponible au siège de la communauté de communes Plaine Limagne ou téléchargeable sur le site internet : www.plainelimagne.com.

Suivre toute l'actualité de Plaine Limagne

Tous les contacts de nos différents services sur le site www.plainelimagne.com



Cultivons demain...

Communauté de communes Plaine Limagne

158, Grande rue - BP23 - 63260 Aigueperse Tél. 04 73 86 89 80 - Site internet : www.plainelimagne.com du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h